

“ A Sa Seigneurie M. le juge Du Chanvre des Gibets,

“ Honorable monsieur,

“ Je vous serais très obligée, si vous aviez la bienveillance  
“ d’acquitter mon fils, qui, par distraction, par simple distraction a  
“ tué notre voisin, M. Spaghatti Acredi. Plusieurs raisons militent  
“ en faveur de mon enfant.

“ D’abord il est italien de naissance et allié, en 6ème généra-  
“ tion, à l’arrière descendant du dernier cousin germain de  
“ M. Kianti Maccaroni, qui fut l’ultime ami de l’ancien portier du  
“ majordome du cardinal Malapieri. En second lieu, mon fils ne  
“ peut pas manger de tripes à la mode Caën, et ce jour-là, à dîner,  
“ il en avait pris deux fois. Enfin M. le juge, l’homme qu’il a tué,  
“ M. Spaghatti Acredi, était le voisin le plus indigeste qui soit.  
“ C’était un homme de mauvais caractère ; tout le monde vous dira  
“ la même chose.

“ Vous seriez très aimable de l’acquitter le plus tôt possible,  
“ car ce soir nous allons à la soirée des Pimprenelle de Risotto.

“ Votre très obligée,

(Signé) LUNA POLYSTILETTO ”.

LE JUGE. — Le fait invoqué est-il bien en preuve ? La vic-  
time avait mauvais caractère ?

L’AVOCAT. — *Avec emphase.* — C’est l’exacte vérité.

LE JUGE. — Eh bien ! tant mieux, nous sommes débarrassés  
de cet homme qui était un danger moral pour la société. L’accusé  
est innocent et rendu à la liberté avec les remerciements de la Cour.

On amène un autre prisonnier.

L’AVOCAT. — Votre Seigneurie...

LE JUGE. — *Fronçant le sourcil.* — Quoi ! c’est encore vous,  
Duplicati ? Vous êtes encore ici pour meurtre ?

LE PRISONNIER. — *Modestement.* — Oui M. le juge.

LE JUGE. — *Avec sévérité.* — Comment, voilà la quatrième  
fois que vous comparez cette année pour meurtre. Vous n’êtes  
pas raisonnable.